

Notre mission est de vous accompagner durant toutes les étapes de votre vie professionnelle et personnelle selon vos envies et les missions que vous nous confierez. AGAO EXPERTISE est au cœur de votre vie.

Séverine souhaite reprendre une entreprise dans le domaine médical en région Rhône-Alpes...



...mais elle ne sait pas vraiment comment s'y prendre et par quoi commencer face aux différentes opportunités qu'on lui propose après son adhésion au club des entrepreneurs et repreneurs d'entreprises.

AGAO EXPERTISE propose d'abord à Séverine d'imaginer sa vie future. C'est très important de réussir à se projeter pour permettre de faire un premier choix. Sur les deux entreprises qu'elle sélectionne ensuite, AGAO EXPERTISE réalise un audit de structure afin de déterminer les forces et les faiblesses de celles-ci et les atouts et contraintes de son environnement. En effet, la valeur de la reprise conditionne son financement. Trois stratégies s'offrent alors à Séverine :

- La reprise seule de l'intégralité des parts (ce qui représente une somme conséquente que Séverine devra financer avec son capital et un emprunt) ;
- L'association avec un tiers (qu'elle imagine soit comme un financier, soit comme un expert technique du domaine médical qui pourra également la conseiller dans le développement de l'activité) ;
- La reprise progressive du capital si le cédant est favorable à cette proposition (avec pourquoi pas un accompagnement également progressif du dirigeant sortant nouvellement retraité).

Au regard de la taille de l'entreprise que Séverine choisit à Romans-sur-Isère (26), elle décide de partager le risque financier en recherchant à s'associer. AGAO EXPERTISE lui fournit alors un business plan adapté mettant en évidence les facteurs clés de succès financiers tout en l'alertant sur l'enjeu du partage des risques.

LA MISSION D'AGAO EXPERTISE :

Permettre au porteur de projet de déterminer les facteurs clés de succès de la reprise.

L'analyse permet de déterminer les différents scénarios possibles afin d'atteindre les objectifs personnels. La faisabilité économique complète l'accompagnement indispensable.

AGAO EXPERTISE fournit les éléments de prise de décision et s'engage ensuite à vos côtés dans un accompagnement adapté.

Jérôme, 45 ans, dispose d'un patrimoine familial et souhaite associer un de ses fils dans ses affaires...



...en respectant ses contraintes familiales.

Il dirige l'entreprise léguée par ses parents depuis une dizaine d'années et souhaite répondre favorablement à son fils cadet qui souhaite le rejoindre en développant les activités de l'entreprise dans l'Est de la France où il vient de s'installer avec sa nouvelle amie. Jérôme est séparé de la mère de ses 4 enfants et pacsé avec sa nouvelle compagne qui a elle-aussi un enfant.

Les enjeux familiaux nécessitent, dans un premier temps, de dresser un bilan patrimonial pour déterminer sa répartition dans le cadre de cette famille recomposée. Une fois cette étape réalisée par AGAO EXPERTISE, Jérôme connaît ses disponibilités financières propres.

Il peut participer financièrement au projet en toute quiétude. Il réalise l'apport de ses capitaux au travers d'une structure où il décide d'associer ses enfants tous majeurs et sa nouvelle compagne.

AGAO EXPERTISE lui recommande alors que cette structure puisse prendre des parts dans la société de production. En moins d'un an, le fils cadet de Jérôme peut alors s'installer à Haguenau (67) et commencer à développer l'activité de l'entreprise familiale qu'il vient d'intégrer.

LA MISSION D'AGAO EXPERTISE :

Analyser la situation patrimoniale de Jérôme afin de fixer le patrimoine relevant de chaque situation.

Notre rôle n'est pas simplement de vous fournir des tableaux de bord mais il est également de comprendre vos contraintes et volontés personnelles pour vous conseiller efficacement.

Protéger ses biens est un véritable enjeu, permettre une succession paisible est aussi un acte qui se prépare en confiance avec son Expert-comptable.

Jean travaille comme soudeur depuis 17 ans dans une entreprise spécialisée dans les Pays de la Loire. Il souhaite quitter son employeur pour s'installer...



... et retourner vivre en Bretagne accompagné de sa femme et de ses 2 enfants de 8 et 11 ans. Il a comme volonté de commencer par créer une petite structure, plutôt mobile et s'interroge sur la création d'entreprise et son développement.

Après l'avoir écouté et analysé avec lui ses objectifs, AGAO EXPERTISE lui propose une stratégie sur 5 ans. Elle se déroulera en deux temps afin d'assurer la sécurité financière de sa famille et le remplissage de son carnet de commande. Il investit dans un camion et du matériel spécialisé et se met en contact avec différentes entreprises de l'agro-alimentaire, très présentes sur la région.

PREMIERE PHASE PREVISIONNELLE :

Jean doit travailler le secteur d'activité du Grand-Ouest afin d'accroître sa notoriété et élargir son carnet d'adresses vers la Bretagne. Puis, lorsque l'activité commencera à se développer, avec son épouse et ses enfants, Jean ira s'installer à Loudéac (22). Sa femme cherchera du travail en tant qu'intérimaire. AGAO EXPERTISE recommande à Jean de garder un statut d'entreprise individuelle et d'emprunter afin de financer son investissement.

DEUXIEME PHASE :

Au fil du temps, ses interventions sur le secteur breton s'accroissent. Et son carnet de commande se remplit. AGAO EXPERTISE accompagne alors Jean afin de créer une SARL. Notre conseil : soumission à l'Impôt sur le revenu. Quelques mois plus tard, Jean salarie son épouse pour assurer les tâches administratives et la gestion de l'entreprise. L'aventure est bien lancée !

LA MISSION

D'AGAO EXPERTISE :

Construire avec vous la meilleure formule professionnelle et personnelle.

Spécialiste dans la compréhension du fonctionnement des entreprises et conscient des enjeux économiques, notre rôle est de vous faire réfléchir sur les différentes possibilités de vous installer : choix d'un statut, création d'une société, choix du mode d'imposition, acquisition ou location-bail, protection du dirigeant, impact sur la famille et sur le patrimoine...

Être bien conseiller au départ, c'est avoir toutes les cartes en mains pour réussir.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN SERVICE, D'UN CONSEIL, D'UNE AIDE, D'UN ACCOMPAGNEMENT, NOUS SOMMES LA POUR VOUS AIDER.

Comptabilité

Recrutement

Transmission
d'entreprise

Gestion de
patrimoine

Retraite

Assemblées
Générales

Fiscalité

Recrutement

...